



Délibération n° 39 / 2015

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quinze, le dix juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINÇON, M. Daniel DELAUZE, Mme Danièle DUBOUCHER, M. Denis GALINIER, M. Marc GERVAIS, M. Michael GIL, Mme Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Isabelle IRIBARNE, Mme Monique MARCILLAC, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, M. Bernard PRIOU, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Michèle WASSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Isabelle BARDIN, M. Daniel BERAUD (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), Mme Jasmine DE BLOCK (pouvoir à M. Marc GERVAIS), M. Fabien LE PRUNENNEC (pouvoir à Mme Michèle WASSELIN), Mme Marie-Thérèse MERCIER (pouvoir à M. Bernard PRIOU)

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Danièle DUBOUCHER a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Jeunesse, petite enfance et affaires scolaires – Dispositif d'aide au permis de conduire – Attribution d'aides.**

*Madame Karine QUEVEDO, conseillère municipale, déléguée à la jeunesse, expose au Conseil municipal :*

Dans le cadre du dispositif d'aide au permis de conduire approuvé par délibérations n° 19 / 2011 du 1<sup>er</sup> avril 2011 et n° 83 / 2014 du 20 juin 2014, la commune est sollicitée pour apporter son concours aux candidats suivants dont le dossier est complet :

- M. Ludovic Fages domicilié : 11 cité nouvelle à Pignan ;
- Mme Léa Boudier domiciliée : 29, rue Clément Ader à Pignan ;
- Mme Gwendoline Pot domiciliée : quartier les bragottes à Pignan ;
- M. Matéo Pérenchio domicilié : 4, avenue de la Gare à Pignan ;
- M. Pierre Vidal domicilié : 3, rue de l'Ostalou à Pignan ;
- Mme Camille Coestier domiciliée : 11 ter, rue de l'Enclos à Pignan ;
- M. Fabien Lopez-Bonnet domicilié : 2 bis, rue du Jeu de Ballon à Pignan ;
- M. Florian Cinçon domicilié : 3, rue des Capucines à Pignan ;
- Mme Coralie Sénac domiciliée : 7, rue des Hêtres à Pignan ;
- M. Alexis Roger domicilié : 21, rue des Orchidées à Pignan ;
- M. Jason Bort domicilié : route de Murviel à Pignan ;
- Mme Virginie Debor domiciliée : 25, rue des Orchidées à Pignan ;
- Mme Angélique Ribot domiciliée : 15, rue de la Chicanette à Pignan ;
- M. Evans Sié domicilié : 11, rue du Parc à Pignan.
- Mme Coralie LANZIANI : 12, rue des Hêtres à Pignan

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 39/2015

**Objet : Jeunesse, petite enfance et affaires scolaires – Dispositif d'aide au permis de conduire – Attribution d'aides.**

Les candidats sélectionnés ne pourront prétendre qu'une seule fois à l'attribution de l'aide. Cette somme de 300 € sera versée directement à l'auto-école après l'obtention du code sur présentation d'un justificatif de réussite.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission jeunesse et éducation le 14 janvier 2015.

**N'ont pas pris part au vote : Mme CINCON, Mme ZONCA et M. SIE.**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- attribue une subvention de 300 € à chacun des candidats ci-dessus détaillés, dans le cadre du dispositif d'aide au permis de conduire,

- autorise Mme le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 25 (dont 4 pouvoirs)

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,

Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie ; que la convocation du conseil avait été faite le 2 juillet 2015

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN